

Diabète en milieu de travail : synthèse du " Colloque Santé en Entreprise "

La Fédération Française des Diabétiques oeuvre pour l'amélioration de la qualité de vie de personnes atteintes de diabète, notamment au travail. Dans ce sens, la Fédération a rédigé dès 2012 un livre blanc intitulé « Diabète et travail : Propositions pour en finir avec les discriminations ».

Aujourd'hui, être atteint de diabète limite ou interdit l'accès à certaines professions et peut ralentir voire compromettre l'évolution professionnelle. Les témoignages sont nombreux et les discriminations sur le lieu de travail se traduisent également en chiffres : 16 % des personnes interrogées estiment ainsi avoir été victimes d'une discrimination liée à leur diabète dans leur vie professionnelle, pour l'accès à l'emploi, ou lors d'un recrutement ; 23 % estiment avoir été victimes d'une discrimination dans leur vie professionnelle à la découverte de leur diabète ; et 33 % ont décidé de cacher leur diabète au travail par crainte d'être mises à l'écart ou de rencontrer des difficultés.

Au vu de la place croissante de ces problématiques dans les sollicitations des patients, la Fédération a depuis novembre 2014 décidé de travailler plus activement à la levée des discriminations au travail à l'encontre des personnes diabétiques. Elle a co-signé avec le groupe d'experts « Diabète et vie professionnelle » [cinq recommandations politiques](#) sur l'amélioration de l'accès à l'emploi et des conditions de travail des personnes touchées par le diabète. En janvier 2017, la Fédération a organisé une [campagne de mobilisation](#) afin de faire évoluer des textes réglementaires obsolètes, qui ne sont plus adaptés aux réalités des métiers et aux moyens actuels de prise en charge de cette maladie.

Enfin, elle s'est associée à la démarche de l'association Santé en Entreprise (SEE) pour l'élaboration et l'écriture de la charte d'engagement sur le diabète en milieu de travail destinée aux employeurs.

Lire ci-dessous :

La synthèse du colloque

Le témoignage d'expérience : le cas de Capgemini France

Les 5 engagements